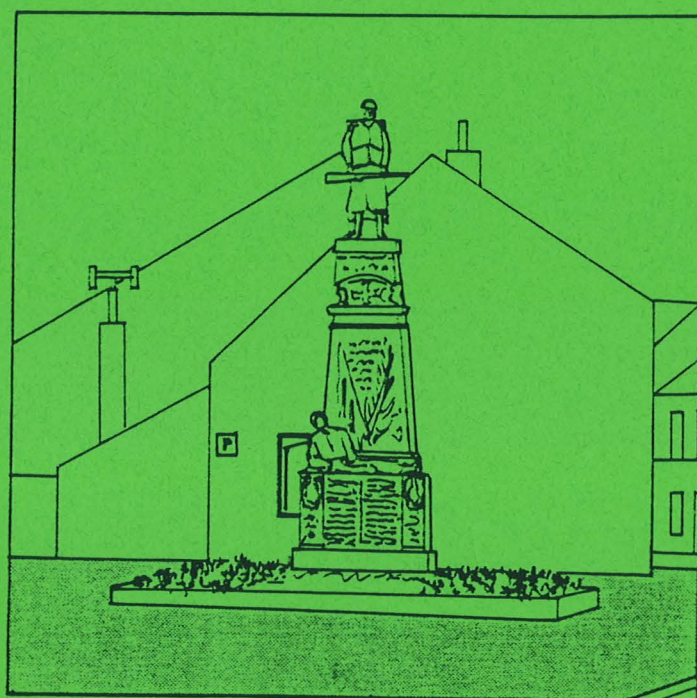


CONSEIL GENERAL DU NORD
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

COMMUNE D'ABSCON

ETUDE CADRE DE VIE



NOTICE

Henri TESSON
Paysagiste Conseil
32, Bd de la République
59500 DOUAI

AOUT 1993

INTRODUCTION

L'étude cadre de vie de la commune d'Abscon se décompose en trois chapitres :

PRESENTATION

Le but de ce chapitre est de comprendre l'organisation de la commune à travers sa configuration actuelle, sa géographie et son histoire.

Ce constat est le résultat d'une analyse sensible (comment on perçoit la ville) et d'une analyse objective (qui vise à expliquer pourquoi la ville est perçue de cette manière).

ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

A partir de l'étude générale sont définies un certain nombre d'orientations à long terme concernant le développement de l'urbanisation ou la restructuration de vastes zones.

Toutes les opérations de grandes envergures sont regroupées. C'est également une réflexion de base, utile lors des révisions de P.O.S.

ACTIONS PONCTUELLES

Elles correspondent à des opérations ponctuelles pouvant être réalisées facilement et rapidement dans le cadre des opérations "cadre de vie" subventionnées par le Conseil Général du Nord.

Chaque opération se reporte aux orientations à long terme afin de garantir une cohérence dans l'ensemble des projets.

Les esquisses fournies sont de niveau A.P.S. et chiffrées.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

PERCEPTION GENERALE

La traversée d'Abscon depuis les principaux axes routiers (RN 45 et RD 130) privilégie la circulation sur ces axes au détriment de la ville.

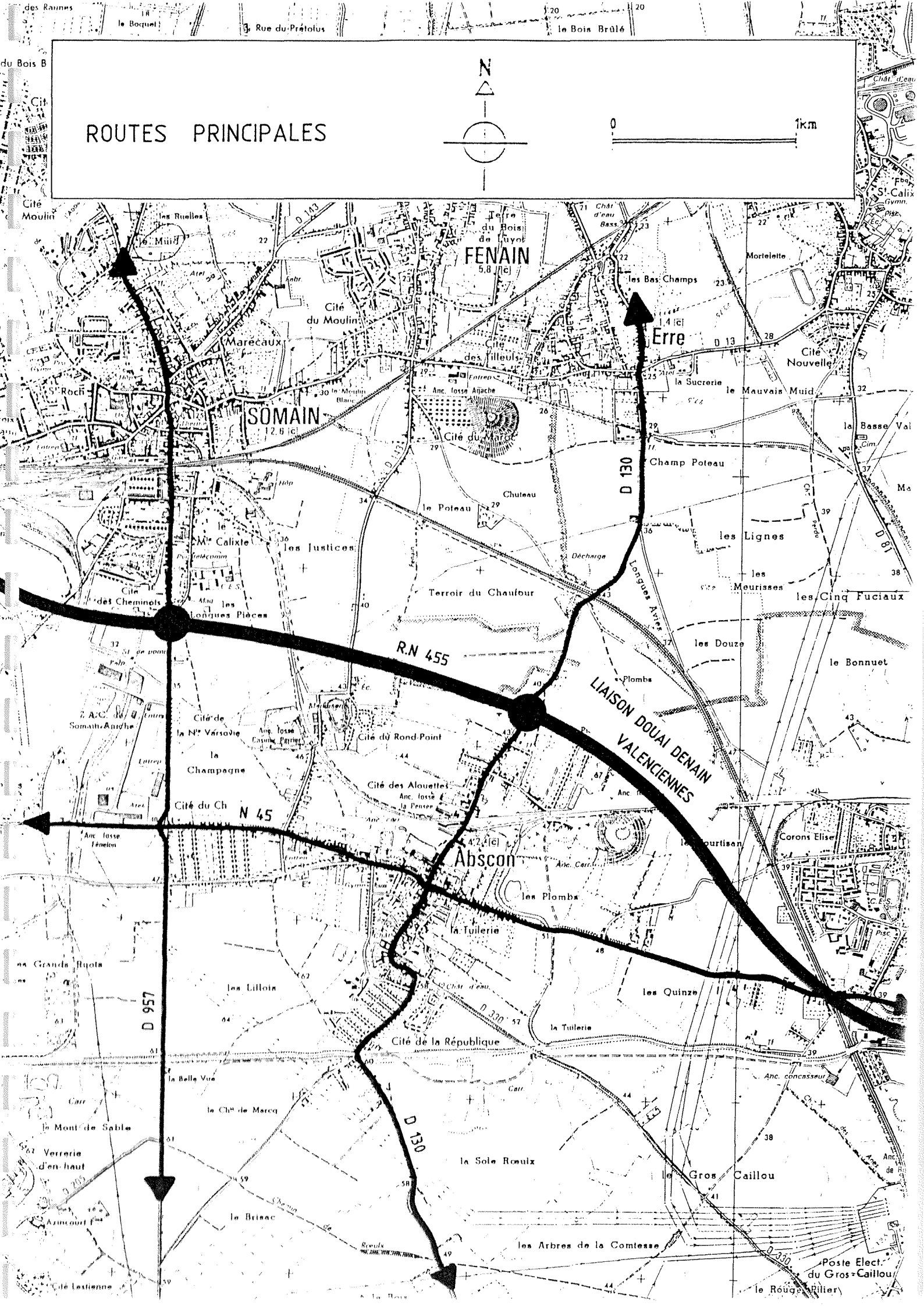
La perception d'ensemble ne laisse en mémoire qu'une succession de bâti souvent variable et d'ouverture sur la campagne.

Seuls la place et surtout le carrefour entre la RN 45 et la RD 130 viennent rompre cette monotonie relative.

Ce carrefour apparaît comme un point stratégique pour la gestion des flux (carrefour à feux) et comme identification du centre ville.



Avec la création de la liaison Douai-Denain-Valenciennes (RN 455) la RD 130 devient un accès privilégié à Abscon. Parallèlement, la RN 45 est soulagée d'une partie du trafic. L'ouverture prochaine de la 5ème section ainsi que la mise en LACRA (normes autoroutières) renforcera à terme cette évolution.



des Raines

Rue du Prétolus

le Bois Brûlé

du Bois B

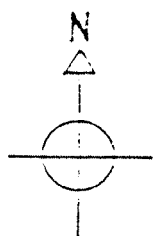
Cité

Cité

Moulin

ROUTES PRINCIPALES

N



0 1km

FENAIN
5,8 [ic]

SOMAIN
12,8 [ic]

Erre
14 [ic]

Absson
4,2 [ic]

R.N 455

LIAISON DOUAI DENAIN
VALENCIENNES

N 45

D 957

D 130

D 130

Poste Elect.
du Gros-Caillou

le Rouge-Rilley

En portant un regard plus fin (en roulant moins vite !...) on découvre une succession de séquences variées et un tracé plus complexe.

LA RD 130

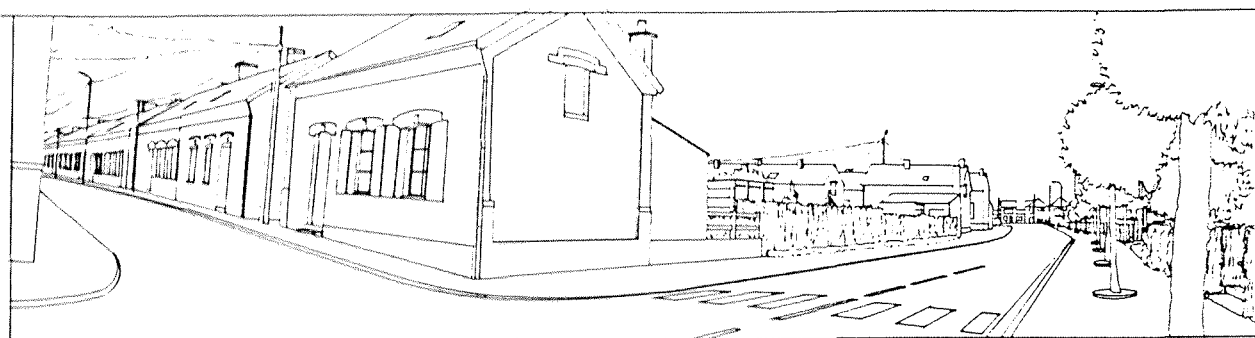
Le giratoire avec la RN 455 marque bien "la porte" de la ville.

La section urbaine est perçue comme étant Abscon, alors que tout un côté de la rue dépend d'Escaudain. L'éloignement de ce quartier et la rupture que constitue la RN 455 l'isolent radicalement du reste d'Escaudain.

La friches des anciennes voies ferrées ou de la sucrerie engendrent une rupture du front bâti et offrent une image négative.

Vers le Sud, des chicanes au niveau de l'église viennent la linéarité de la route. Des aménagements récents viennent souligner l'importance du lieu.

Les accès aux différentes cités minières ne sont pas soulignés, la linéarité de la RD 130 domine et l'identification des rues est difficile.



LA RN 45

Comme avec Escaudain, la limite entre Somain et Abscon reste floue. Ce quartier excentré de Somain semble faire partie intégrante d'Abscon d'où l'impression que le carrefour RD 957 - RN 45 marque la porte de la ville.

Comme pour les cités minières le long de la RD 130, les accès sont trop discrets, d'où les vitesses excessives.

L'ouverture latérale sur la campagne casse l'image urbaine donne l'impression de quitter la ville et incite à accélérer.

Une séquence avec un habitat dense en front-à-rue indique l'approche du centre. Mais la présence d'un habitat résidentiel (maisons isolées et en retrait...) semble annoncer la fin de la vie et casse la lecture de l'approche du centre.

Les carrefours avec la rue Victor Hugo (placette avec chapelle et arrêt bus...) et avec la rue Van Coppenolle sont très discrets et aménagés suivant des critères routiers ne permettant guère d'en distinguer l'importance.



La place est perçue au détour d'un virage (présence d'une ruine).

La séquence vers Denain est courte et homogène. Des aménagements ponctuent le parcours mais semblent insuffisants.

LE CENTRE

Le centre d'Abscon est illisible pour ceux qui se bornent à traverser la ville. La perception des lieux ainsi que leur vécu au quotidien par les habitants reste confidentielle.

Le centre apparaît comme un pôle d'animation regroupant l'ensemble des équipements, services et commerces indispensables, à la vie salle de sports, tennis, gendarmerie, café, superette et petits commerces.



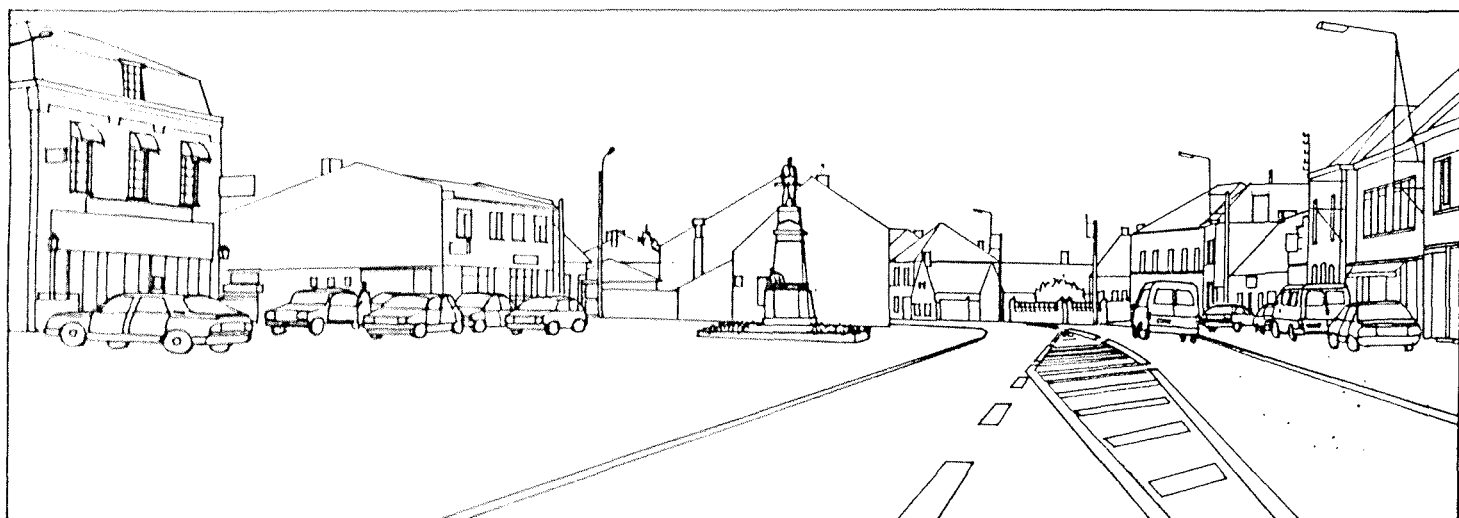
Mais de par sa configuration, ce centre semble déchiré et très complexe dans son organisation.

LA PLACE

La place grâce à son étendue, à la présence de la façade de l'ancienne mairie et au monument aux morts est perçue comme le centre. Toutefois, elle présente diverses faiblesses.

- La présence de pignons aveugles de part et d'autre de la place lui fait perdre sa cohésion et lui confère un aspect inachevé.

- La rue principale (RN 45) coupe la place en isolant les façades commerciales côté nord. Actuellement, l'esprit de la place est secondaire par rapport à celui de la rue.

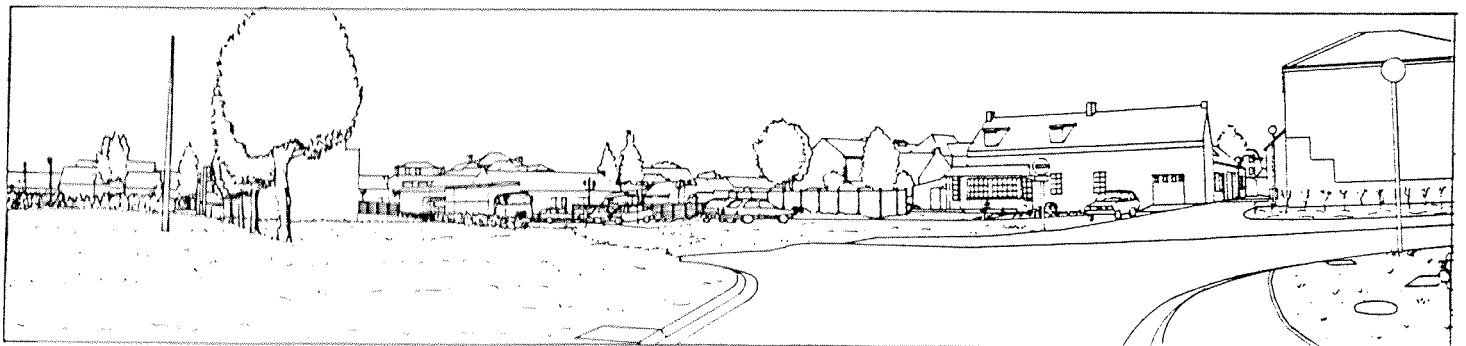
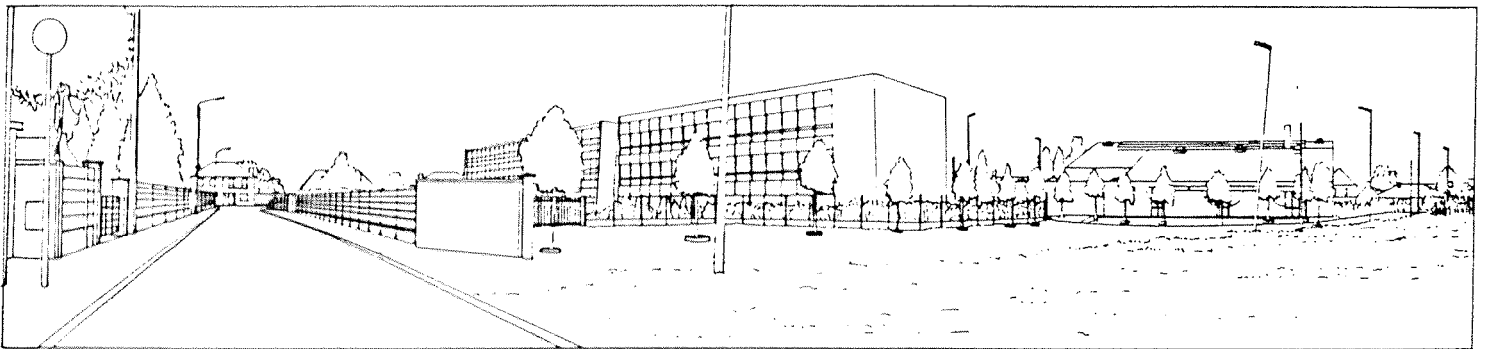


La liaison vers la future place (bien que large) n'est guère mis en valeur depuis la place. Elle articule agréablement la nouvelle mairie et la gendarmerie. Elle présente un caractère convivial bien adapté au piéton et sans conflit avec les véhicules.

FUTURE PLACE

L'image actuelle est négative et l'espace peu pratique :

- Une vaste friche occupe toute la place.
- Les franges sont hétérogènes (habitations, écoles...) et mal délimitées (façades, pignons aveugles, clôtures et terrains en friches...).
- Les bâtiments principaux "tourment le dos" à la place : salle de sports... L'accès à une école a été récemment déplacé pour pallier à ce problème.
- L'accès depuis la rue Van Coppenolle présente un caractère routier monotone qui contraste fortement avec la qualité de la liaison vers la place actuelle.



RUES VAN COPPENOLLE ET ASSEZ

Cet axe relie directement la RN 45 à la rue du 11 novembre (RD 130) vers le sud et évite le carrefour à feux du centre. Il permet également de rejoindre la nouvelle place et le stade.

Parallèlement, cet axe représente un caractère de desserte de quartier résidentiel.

Cette opposition apparaît avec divers aménagements :

- Aménagements soulignant l'intimité :

- Absence de signalisation et de marquage des carrefours sur les axes principaux (surtout côté rue du 11 novembre). L'accès à la rue Assez est identique aux rues en cul de sac des cités.

- Rétrécissement au niveau de la place face à l'entrée du stade.

- Absence de hiérarchisation des rues secondaires.

- Dos d'âne.

- Aménagements soulignant la rue :

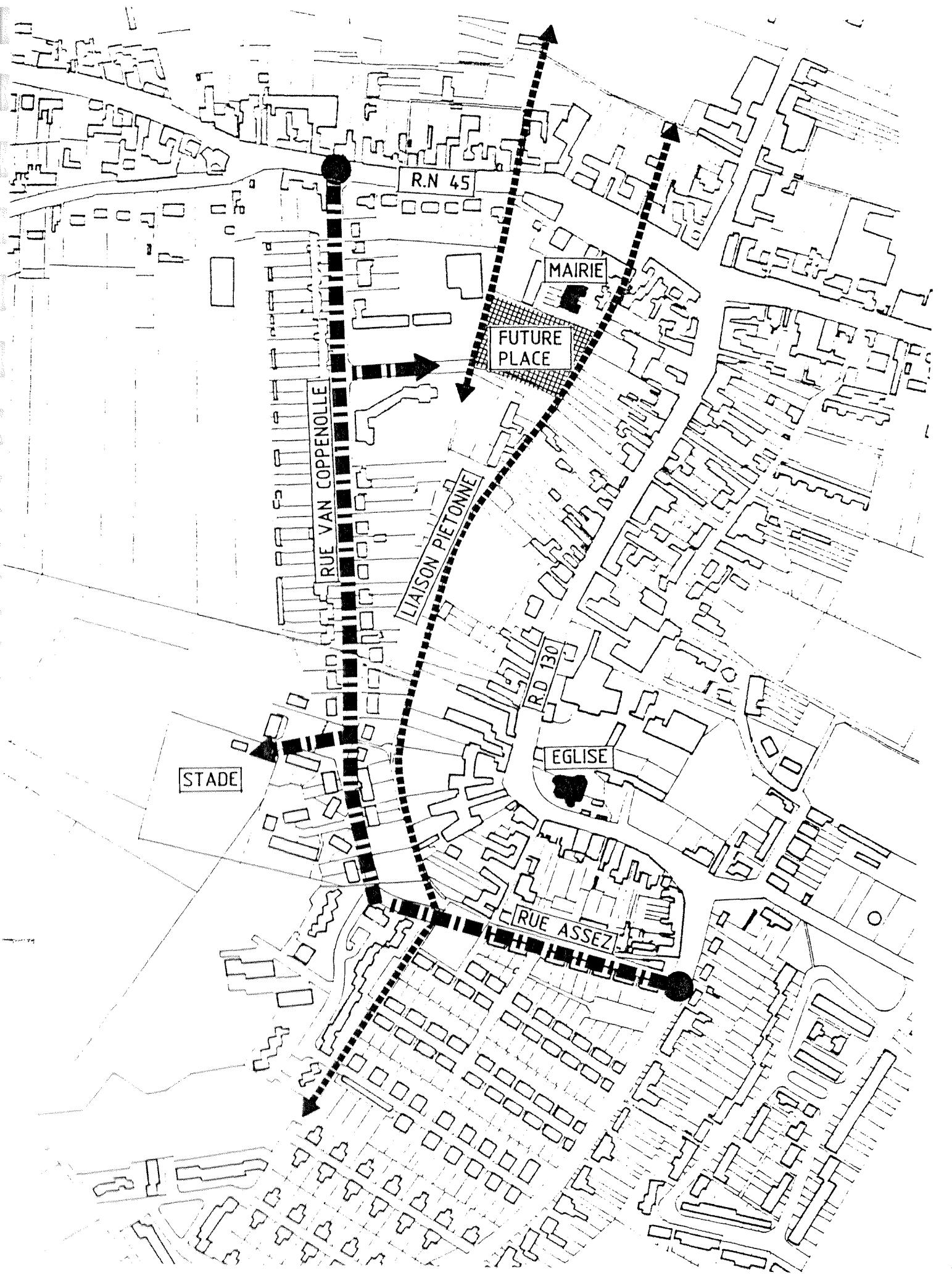
- Rue Van Coppenolle large.

- Relation directe RN 45 - RD 130.

- Accès aux équipements (future place et stade).

LIAISONS PIETONNES

Les chemins piétons qui drainent toute la ville sont confortables et fortement utilisés. Depuis les routes ces axes piétons sont imperceptibles ainsi que leurs prolongements à travers les routes.



R.N 45

MAIRIE

FUTURE PLACE

RUE VAN COPPENOLLE

LIAISON PIETONNE

RD 130

EGLISE

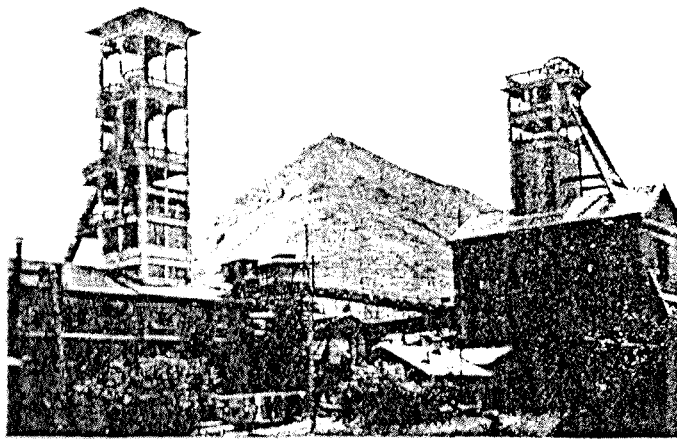
STADE

RUE ASSEZI

PERIPHERIE

Le déclin de la mine a entraîné la chute des usines liées au charbon (sucrierie...) d'où la présence d'immenses friches : anciennes carrières, terrils, sites industriels, voies ferrées...

Les vastes surfaces en friches apparaissent nettement sur les photos aériennes ou sur les cartes. Sur le terrain, la disparition des infrastructures (chevalement...) et des terrils, ainsi que leur implantation à l'écart des routes principales, rendent l'impact de ces friches quasiment nul.



Fosse Saint-Mark.

(Studio MICHEL

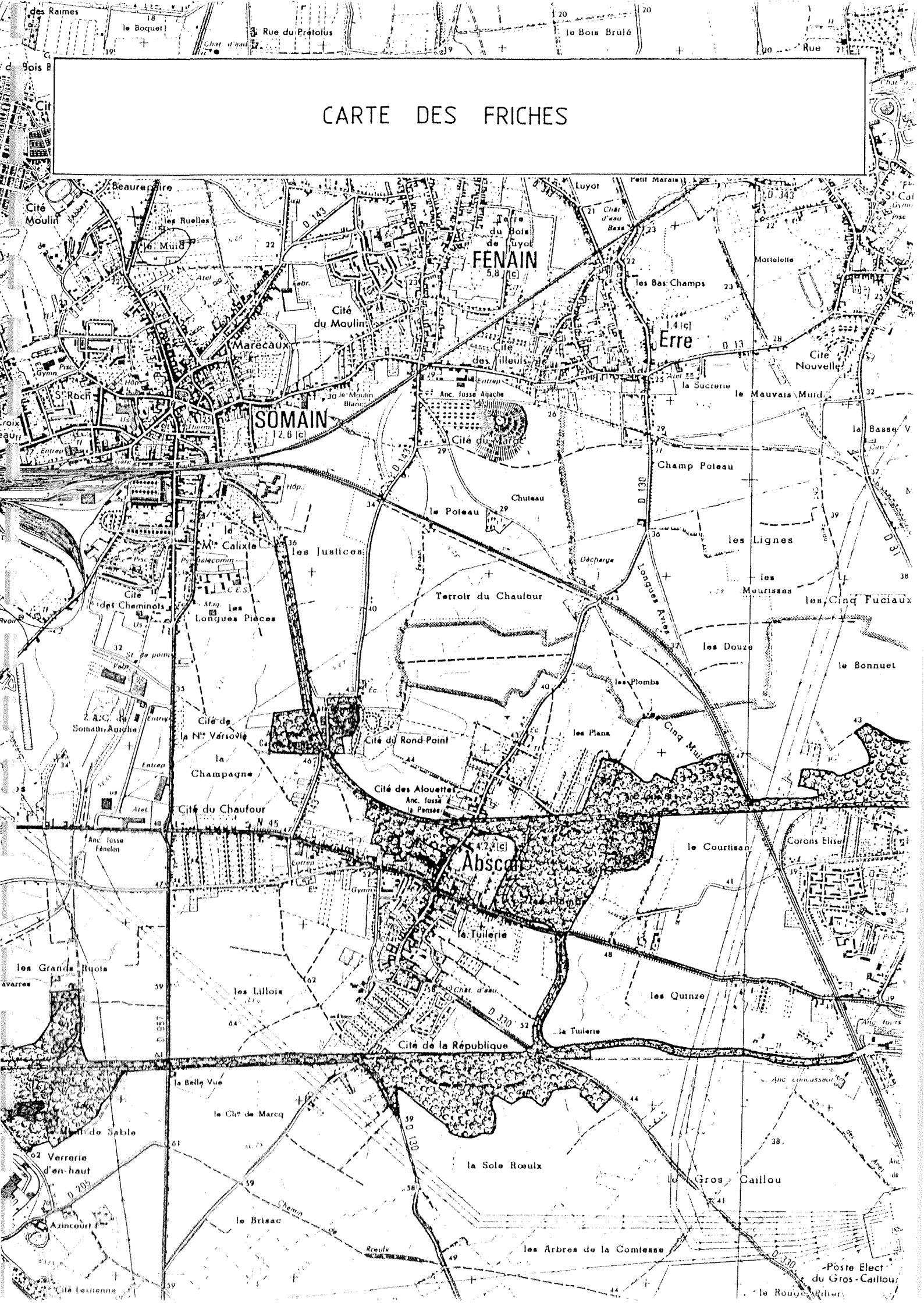
Un souvenir effacé...

extrait bulletin 1969.

Grâce aux voies ferrées, l'ensemble de ces friches forme un ensemble cohérent qui ceinture la ville. Seul, le côté ouest s'ouvre directement sur la campagne. Ces liens s'étendent jusqu'aux villes voisines (Escaudain, Aniche...).

Aujourd'hui Abscon ne possède plus de témoins de ce passé récent. L'industrie a totalement disparu.

CARTE DES FRICHES



REFERENCES HISTORIQUES

Abscon bénéficie d'un passé riche et prestigieux.

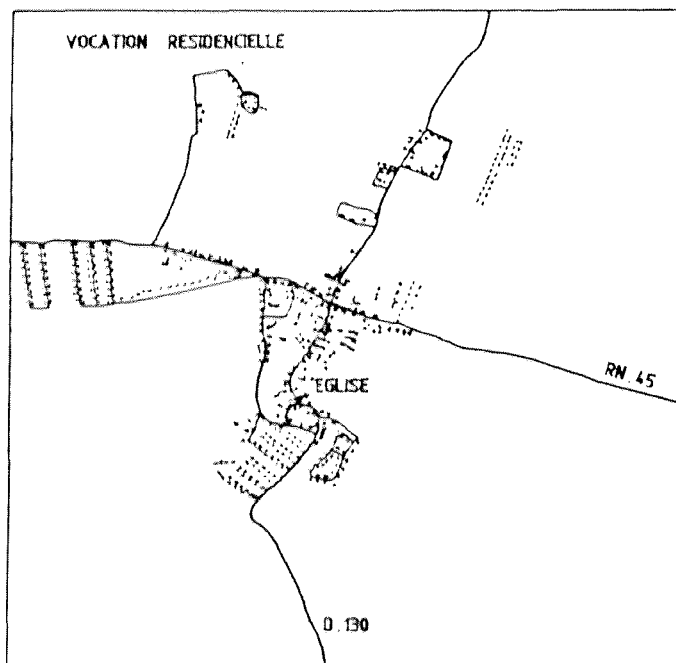
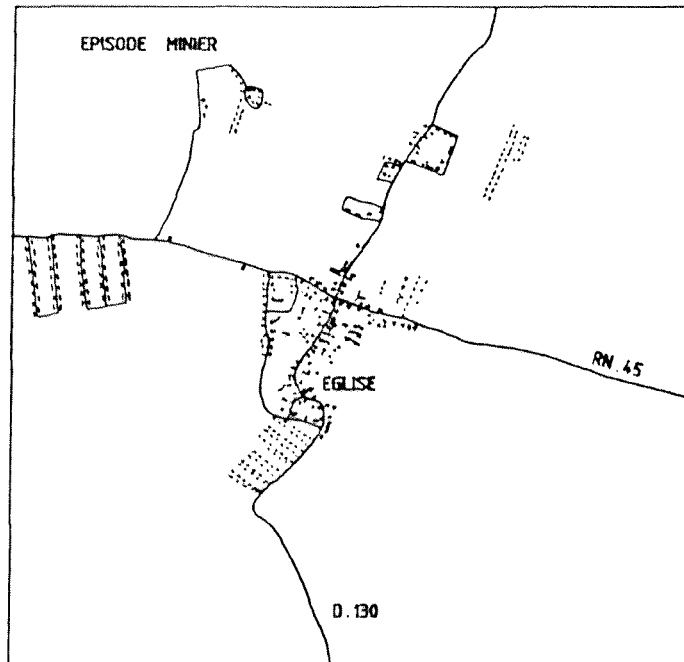
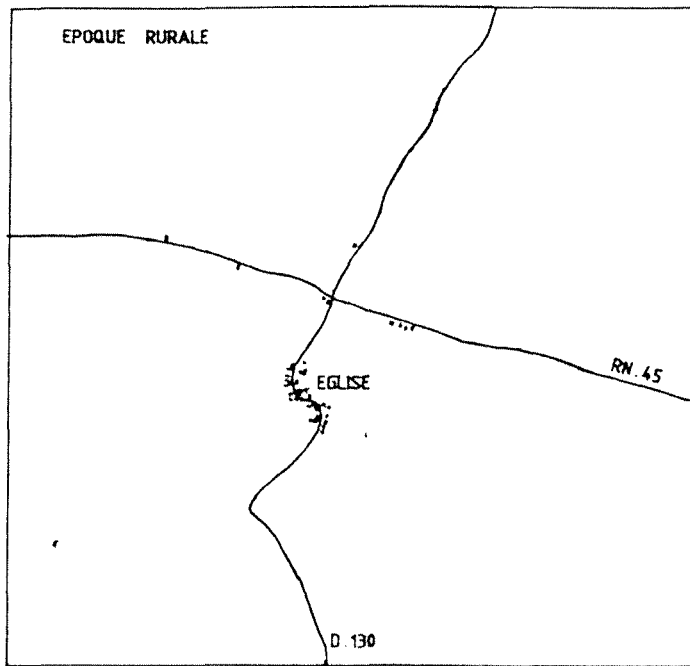
- Village rural, il s'organise autour de l'église avec de grands corps de fermes liés à l'abbaye de Marchiennes.

Le nom d'Abscon trouve son origine lointaine par rapport à la géographie initial du lieu : caché par la forêt. Celle-ci a aujourd'hui disparu.

- L'épisode minier engendre un déplacement de l'activité autour de la RN 45. La ville se développe autour de ce point où s'installent mairie et équipements communaux.

- Aujourd'hui, la ville a pris un caractère résidentiel. Cette volonté s'est concrétisée avec des réalisations issues de l'étude Copin - Parent réalisée en 1984. Abscon trouve ainsi sa spécificité entre le S.I.R.S.A. à l'ouest et le S.I.V.O.M. de Denain à l'est où le développement de l'industrie s'accroît.

L'urbanisation vise à relier les secteurs excentrés et à redonner plus d'épaisseur au centre ville.



ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

DEFINITION D'UN SCHEMA GLOBALE COHERENT

Avant d'élaborer des aménagements spécifiques à tel ou tel espace, il est primordial de définir un schéma global d'aménagement cohérent à l'échelle de toute la ville. Chaque opération ponctuelle viendra s'intercaler dans ce canevas général.

FRANGES

- Souligner les "portes de la ville".
- Constitution d'une ceinture verte.
- Création d'un chapelet de liaisons piétonnes.

SECTIONS TRANSITOIRES

- Assurer la continuité du front bâti.
- Hiérarchiser les routes et rompre la linéarité des grands axes.
- Aménagement d'espaces verts de proximité.
- Finir l'urbanisation.

CENTRE VILLE

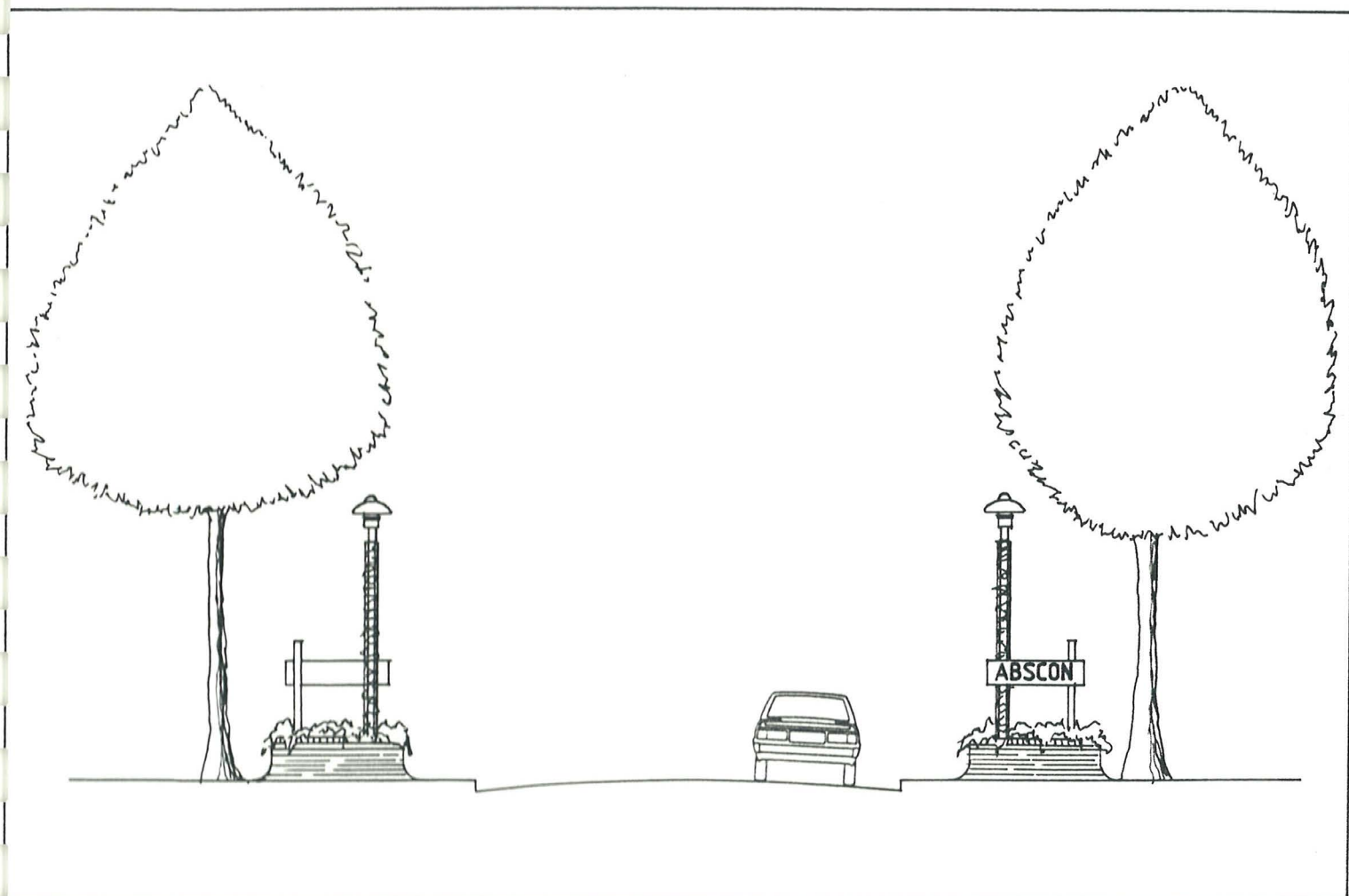
- Définition du périmètre "centre ville".
- Aménagement de la place.
- Aménagement de la future place.

FRANGES

Les portes du village

Les entrées du village doivent être mises en valeur pour renforcer la perception de la transition rase campagne (90 km/h) avec le village (45 km/h). Le marquage de ces accès est réalisé suivant un module spécifique à Abscon que l'on retrouve à toutes les entrées de ville.

Le panneau de signalisation est intégré à une jardinière maçonnée garnie d'arbustes. Le support du panneau se prolonge pour intégrer un éclairage adapté aux traversées piétonnes (plus perceptible que l'éclairage fonctionnel de la route). Un arbre remarquable renforce la verticalité de l'ouvrage. Ces deux éléments disposés de part et d'autre de la route referment visuellement le paysage pour souligner "la porte" de la ville.



cinéma

Ceinture verte

L'origine du nom d'Abscon : caché par la forêt et la vocation résidentielle en limite de deux pôles industriels nous amène à esquisser la constitution d'une ceinture verte continue autour de la ville.

Des opportunités sont à saisir :

- Les friches industrielles sont pour grandes parts intégrées à des projets de reverdissement.

- Les friches agricoles pourraient retrouver une vocation du bois de rapport (avantages fiscaux). Cette solution ne semble pas répondre à une attente actuelle mais suivant la conjoncture elle est susceptible d'évoluer.

L'important est de préserver la continuité entre les friches pour conserver un ensemble cohérent.

Les types de boisements seront à base d'essences naturelles (chênes, hêtres...) afin d'éviter les "cultures d'arbres" (peupliers, conifères...) difficiles à assimiler à un écrin de verdure.

Promenade

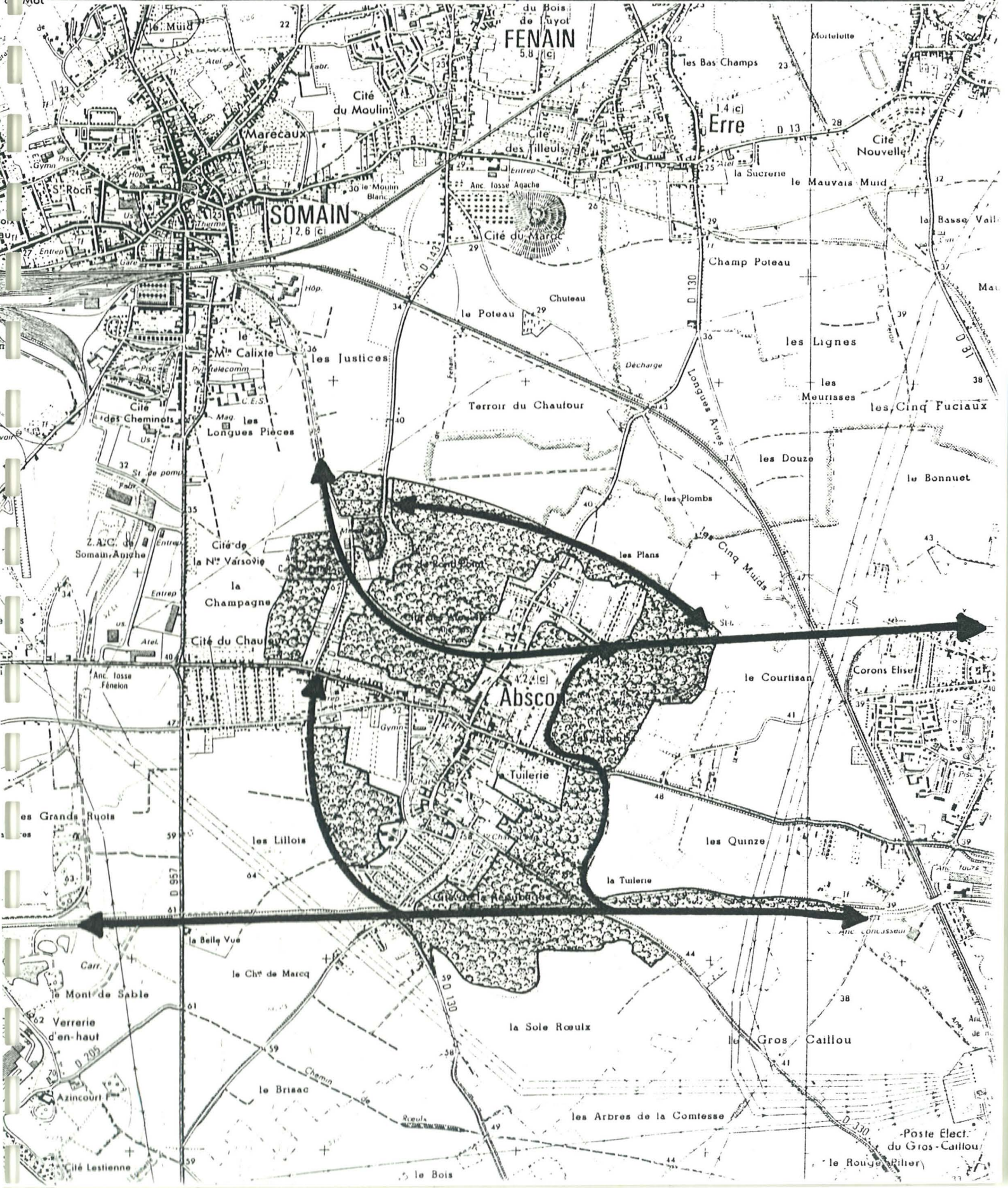
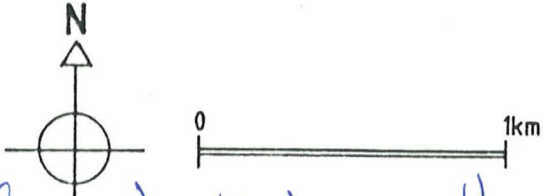
Il suffit de profiter des tracés des anciennes voies ferrées pour constituer un ensemble de liaisons cohérents. Des projets de chemins départementaux relient ainsi plusieurs communes (Aniche vers l'ouest et Escaudain vers l'est).

Ces liaisons peuvent s'étoffer en se rattachant aux ruelles piétonnes et aux chemins ruraux.

Pour traverser les routes importantes, il est intéressant de profiter du marquage des entrées de ville (signalétique et éclairage).

CONSTITUTION D'UNE CEINTURE VERTE

Attitude visulbaire par volants avec d'impersonnelle



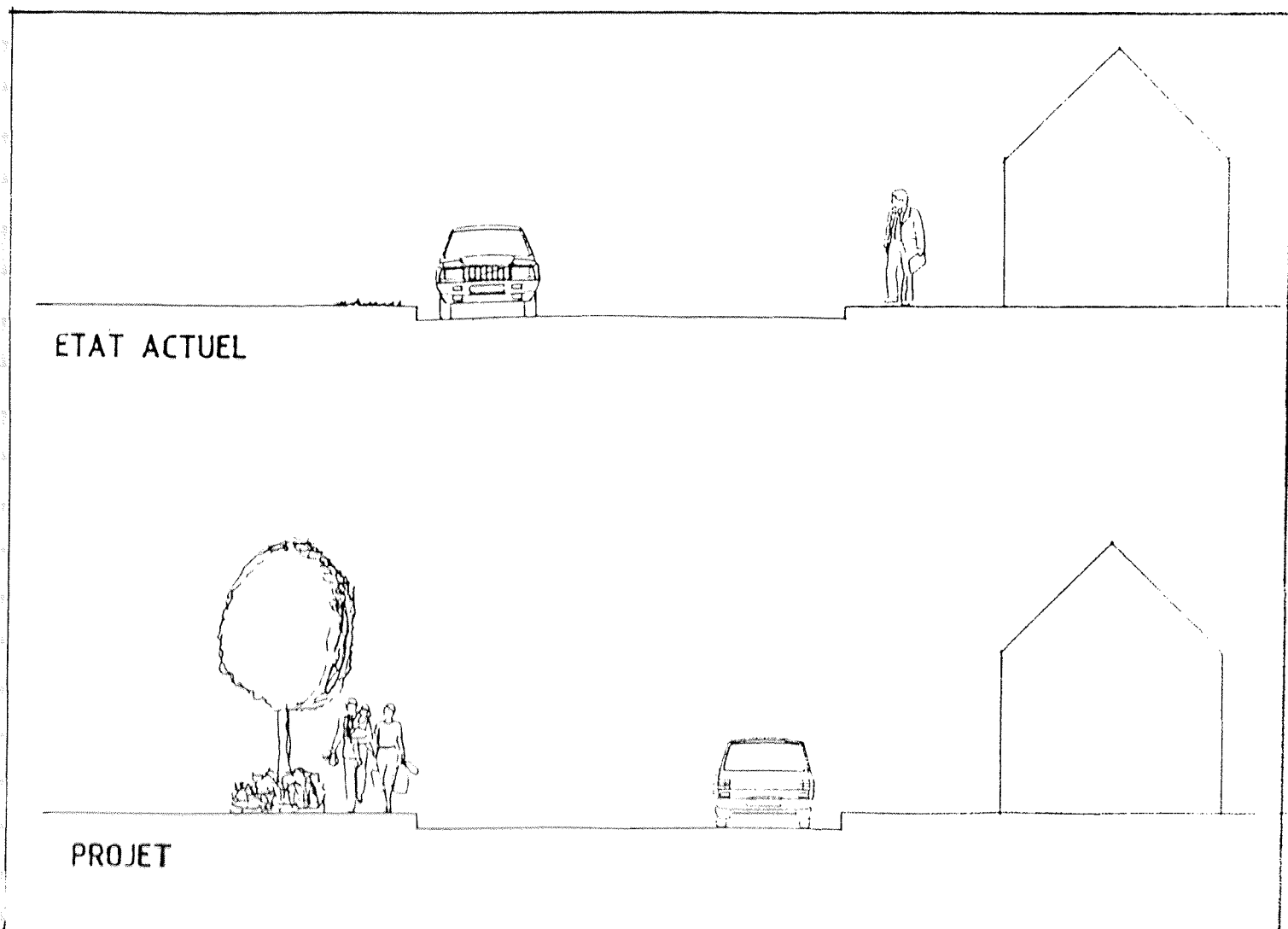
SECTIONS TRANSITOIRES

Assurer la continuité du front bâti

Afin de souligner la transition campagne - village, il faut assurer une relative homogénéité à chacune de ces entités.

Au paysage ouvert de la campagne, le village apparaît fermer avec un habitat dense en front-à-rue. La présence de vide constitue autant de fenêtre sur la campagne qui fait "oublier" la ville.

Il est impératif de recadrer les vues en refermant les échappées latérales par des arbustes et des arbres. Un trottoir assure une liaison piétonne continue et affirme le caractère urbain.



Rompre la linéarité des axes principaux

Pour rompre la linéarité de la route et améliorer la lisibilité de l'espace, il est impératif de ponctuer le tracé des axes principaux par la mise en valeur des diverses articulations.

Selon leur vocation ces articulations seront aménagées de manières différentes.

. Carrefour avec des routes secondaires

L'objectif est double : mettre en valeur le carrefour (le rendre plus perceptible et attrayant) tout en soulignant le rôle de chaque rue.

Signalétique, éclairage, plantation, revêtement de sol, traversées piétonnes sont combinés pour aboutir à cet effet.

. Accès aux cités minières

L'objectif est similaire à celui des carrefours avec les routes secondaires. Mais ici l'identification des voies de desserte comme confidentielles et amplifiés.

Pour les cités n'ayant pas bénéficié d'aménagement des voiries, celles-ci seront refaites dans le même esprit que celles déjà réalisées : voie mixte et conviviale.

. Liaisons piétonnes

Aucune liaison piétonne n'est perceptible sur les grands axes. Il est impératif de pallier à ce problème en soulignant ces tracés piétons importants avec des équipements adaptés : marque des accès et des traversées de la route.

Au chapitre "Actions Ponctuelles" seront affinées ces orientations avec quelques exemples plus concrets.

Aménager des espaces verts de proximité

Lieux privilégiés de jeux, de rencontres, d'échanges, de détente... Les espaces verts constituent un maillon important fédérateur d'une vie sociale riche et animée.

La ville d'Abscon ayant une emprise importante, il s'avère important de privilégier l'aménagement d'une multitude d'espaces de proximité pour chaque quartier.

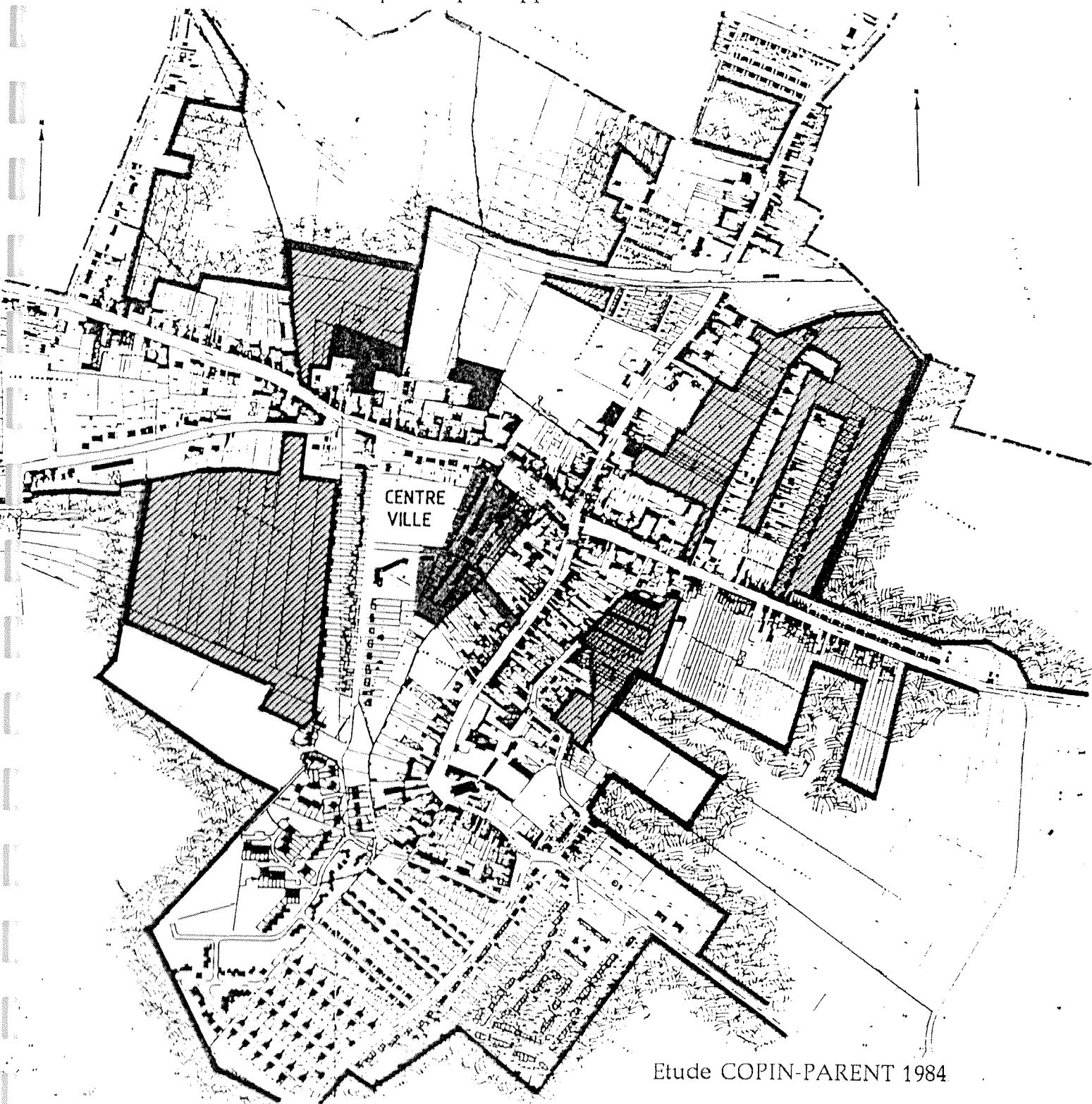
Avec la 'place verte (route de Roeulx) prévue au document programme du C.A.U.E. peuvent être envisagés d'autres sites : friche à l'angle des rues Van Coppenolle et Assez, dent creuse le long du piétonnier reliant les rues Victor Hugo et Durre, ancien parc du château face à la sucrerie...

La friche de la sucrerie jouit de potentialités multiples : grâce à sa localisation : proximité du centre , accès nombreux et variés (principalement piétonnier), relation avec la friche de la voie ferrée... et grâce à sa configuration : anciennes fosses à betteraves, végétation pionnière... Les inconvénients dus à la présence de fondations lourdes même si elles limitent le champ d'action ne doivent pas interdire une valorisation du site.

Les aménagements ne seront pas aussi sommaires que pour les friches (nature) ni aussi élaborés que pour les espaces verts de proximités (square). Il s'agit plutôt d'un vaste parc avec plaine de jeux, terrains d'aventures, plans d'eau et quelques équipements sportifs.

Finir l'urbanisation

Le schéma d'urbanisation défini par l'équipe Copin - Parent reste d'actualité. Le centre ville achevé, l'urbanisation de la périphérie du noyau centrale devient l'objectif du développement. Ce développement renforcera la cohésion de la ville et l'équilibre par rapport au centre.



Etude COPIN-PARENT 1984

CENTRE VILLE

Définition d'un périmètre "centre ville"

L'ensemble des aménagements seront repris au chapitre "Actions Ponctuelles". Mais avant d'étudier telle ou telle facette du projet, il est impératif de définir un schéma d'aménagement général.

Les notions de perceptions des espaces ainsi que leurs vocations nous amène à dissocier le centre ville en deux sous-ensembles.

L'hypercentre

La place et le carrefour RN 45 et RD 130 représentent l'image du centre d'Abscon pour tous ceux qui traversent la ville. Cette image doit être préservée et même renforcée.

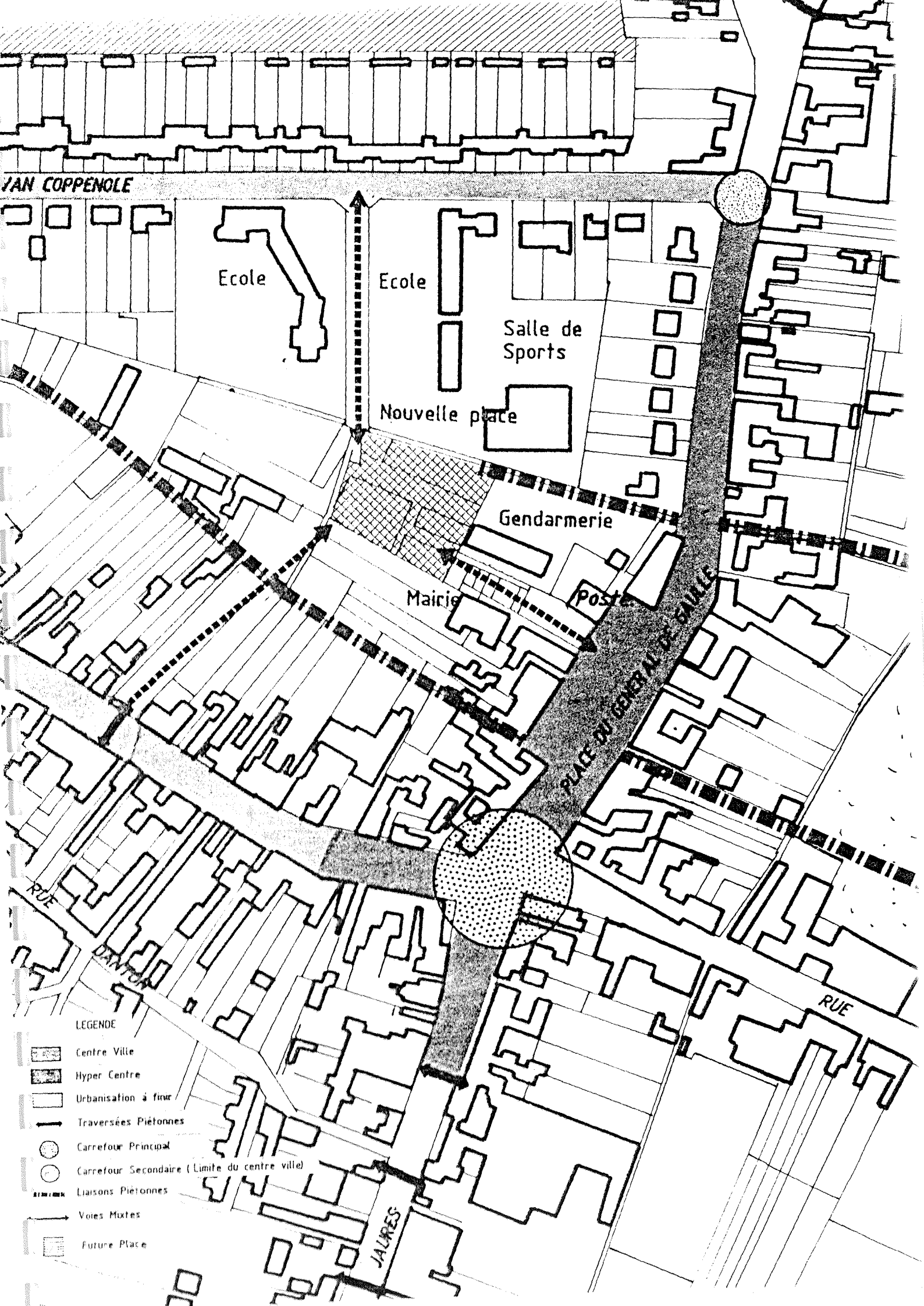
Le nouveau centre

Accolées à l'hypercentre, la future place ainsi que les rues Van Copperolle et Assez constituent pour les habitants d'Abscon à des lieux de vie privilégiés.

Cet ensemble, avec la séquence de la RN 45 entre l'hypercentre et le carrefour avec la rue Van Coppenolle et la séquence de la RD 130 entre l'hypercentre et le carrefour avec la rue Assez doit être aménagé de façon à s'intégrer à l'hypercentre et d'être perçu comme un élément indissociable du centre.

Parallèlement ce nouveau centre doit présenter un caractère plus confidentiel et plus adapté aux piétons.

Entre le carrefour avec la rue Van Coppenolle et la place, il est impératif de casser l'image résidentielle.



RUE VAN COPPENOLE

Ecole

Ecole

Salle de Sports

Nouvelle place

Gendarmerie

Mairie

Poste

PLACE DU GENERAL DE GAULLE

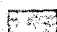

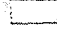




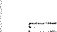
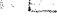
RUE

DANFON

RUE

JALRES

LEGENDE

-  Centre Ville
-  Hyper Centre
-  Urbanisation à finir
-  Traversées Piétonnes
-  Carrefour Principal
-  Carrefour Secondaire (Limite du centre ville)
-  Liaisons Piétonnes
-  Voies Mixtes
-  Future Place

Aménagement de la place

La création de la nouvelle place minimisera la vocation de la place actuelle comme lieu de fêtes (ducasse...), de marché ou de parking.

Malgré tout la place doit garder son image "centre ville" pour les véhicules en transit : espace ouvert, animé et convivial.

Il faut renforcer la notion de place par rapport à celle de la rue (réduire l'effet de barrière de la RN 45).

Il faut retrouver des façades sur les côtés (à la place des pignons aveugles). Côté est, un nouveau bâtiment ouvert sur la place peut s'intégrer facilement. Côté ouest, l'îlot actuel mérite d'être reconsidéré dans son ensemble. Les bâtiments qui encadrent la place présenteront tous leur façade principale.

Le trait d'union vers la future place (et la mairie) doit être souligné et mieux visualisé depuis la route.

Aménagement de la future place

Le centre de la place reste libre pour accueillir marché, ducasse...

La périphérie doit être suffisamment fermée et structurée pour bien définir la place. La solution optimale serait de retrouver du bâti sur le pourtour. Là où il n'est guère possible de construire, il faut retrouver les entrées : écoles et salle de sports.

Un élément fédérateur vient harmoniser les quatre côtés de la place pour lui donner plus de corps.

Les relations de la place avec l'extérieur ne doivent pas privilégier un seul accès comme actuellement. Les trois accès voitures doivent être de même valeur et de même vocation pour permettre une meilleure relation de la place par rapport à la ville et favoriser une plus grande répartition des flux.

La liaison entre les deux places servira de modèle : bien adaptée à la circulation et au stationnement, elle privilégie la circulation piétonne grâce à son caractère sophistiqué et convivial.

ACTIONS PONCTUELLES

QUARTIER AUTOUR DE L'EGLISE

Avertissement

Divers espaces apparemment publics (libre d'accès et traversées de liaisons piétonnes spontanées) font partis en fait du domaine privé (SOGINORPA...).

L'image négative de ces friches ainsi que leur sous-emploi nous ont amené à esquisser leurs aménagements. Suivant les cas, ils ont pour but d'inciter les propriétaires à les aménager en conséquence où de les rétrocéder à la commune qui pourra se charger de ces aménagements.

Ces espaces sont délimités sur le plan au 1/500 ème.

ESPACES VERTS DE PROXIMITE

Chaque quartier d'Abscon doit bénéficier d'un espace vert de proximité propice aux jeux, aux rencontres, à la détente dans un décor verdoyant et chaleureux.

Une vaste friche à proximité de la cité de la République attend son urbanisation. Une partie de ces terrains peuvent servir de support à un espace vert de proximité et ainsi valoriser les autres terrains à bâtir. Son aménagement est similaire à celui de la place verte route de Roeux.

La place verte

Les aménagements visent à offrir de multiples espaces et divers équipements propices à un nombre varié d'activités et pour l'ensemble de la population.

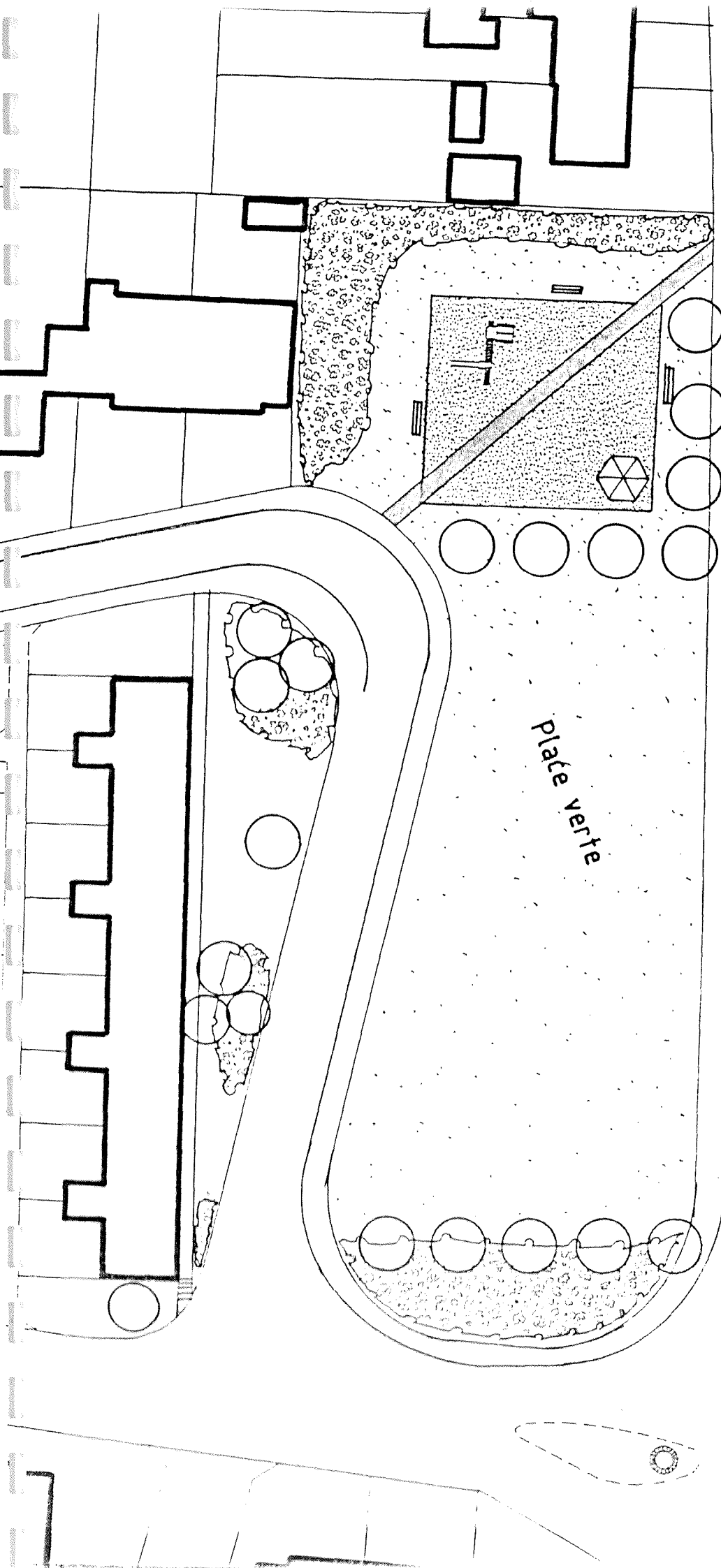
La liaison piétonne vers le centre ville traverse en biais une esplanade en sable stabilisé qui accueille un abri (rencontres), des jeux (enfants) et permet la pratique de la pétanque. Des bancs sont installés sur le pourtour à l'ombre des arbres qui délimitent l'espace. Un fond verdoyant agrémenté le lieu et intimise les jardins voisins.

Un vaste espace engazonné est préservé pour la pratique de jeux libres (foot...) et former une aération dans le quartier.

L'entrée à la cité est mise en valeur grâce à des plantations. Une jardinière maçonnée sert de support à une signalétique (nom de la cité).

Côté cité, des plantations agrémentent les façades. Le choix de petits arbres décoratifs évite les gênes éventuelles.

Côté château d'eau des arbustes intimisent l'impact de la clôture béton et referment l'espace le long des champs (terrains à bâtir).

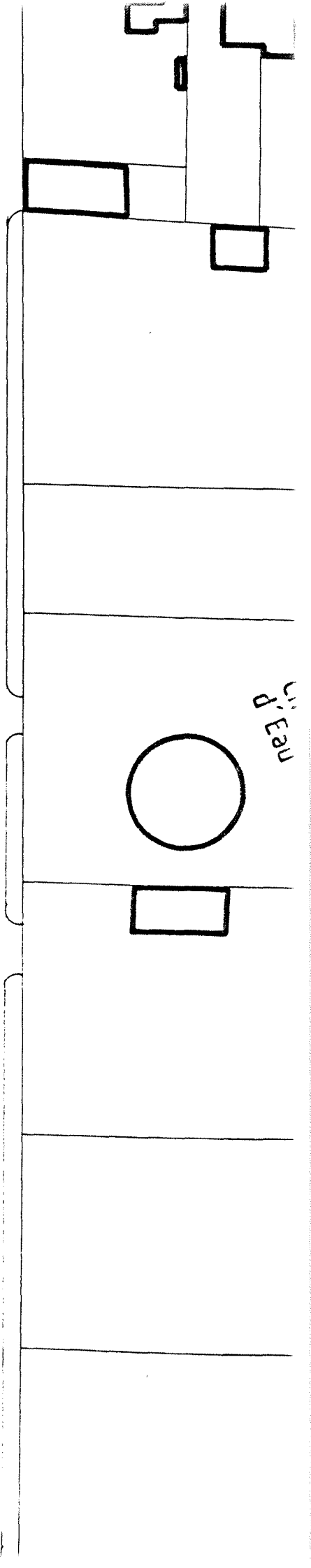


Route

de

Roelx

(C.D 330)



U' Ean

ACCES AUX CITES MINIERES

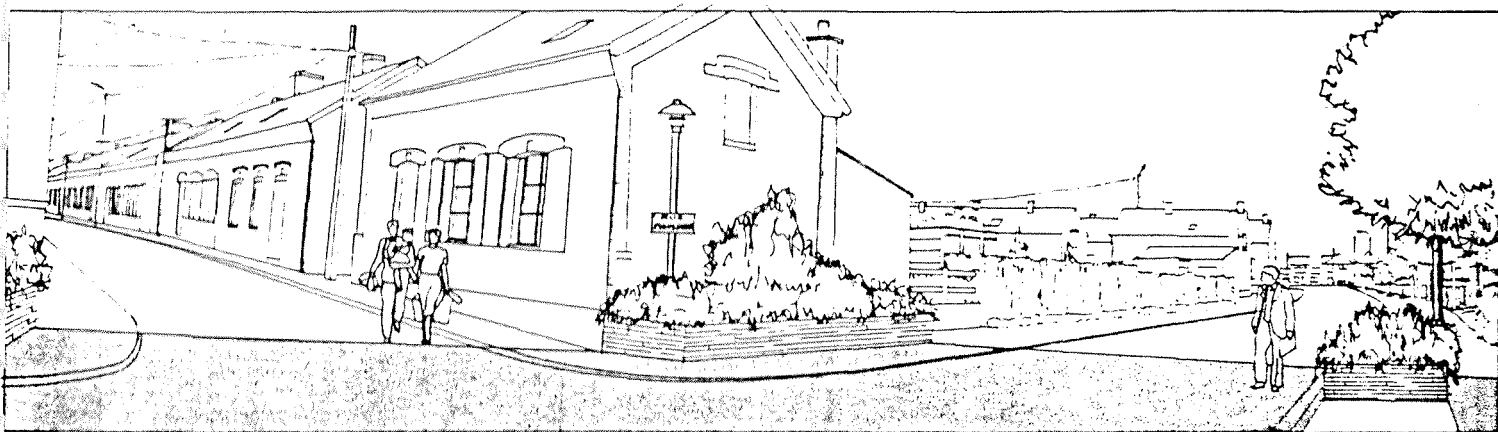
Afin de casser la linéarité de la route, il faut mettre en évidence toutes les traversées et les carrefours.

Un revêtement de sol plus élaboré pour les trottoirs (pavage) et un granulat différent sur la route (bruit différent) sont complétés par des éléments verticaux visibles de loin :

- Des jardinières délimitent le stationnement. Ils referment visuellement la rue et incitent à ralentir. Situées en continuité des liaisons piétonnes elles évitent les traversées trop directes des enfants.

- Côté pignons aveugles, des jardinières cassent la monotonie de la façade et forment une symétrie avec celles situées de l'autre côté de la rue.

- Une signalétique combinée à un éclairage favorisent l'identification des rues et la perception nocturne.



Parking "Soginorpa"

Coincé entre des cités minières, ce vaste parking avait été conçu pour permettre le stationnement des riverains (et la construction de garages). Il est aujourd'hui inutilisé.

Pour le rendre attrayant, il faut :

- Le rendre plus accessible avec des entrées directes depuis les jardins.
- Le rendre plus attractif avec la construction de garages.
- Le rendre plus agréable avec des plantations et un éclairage adapté.

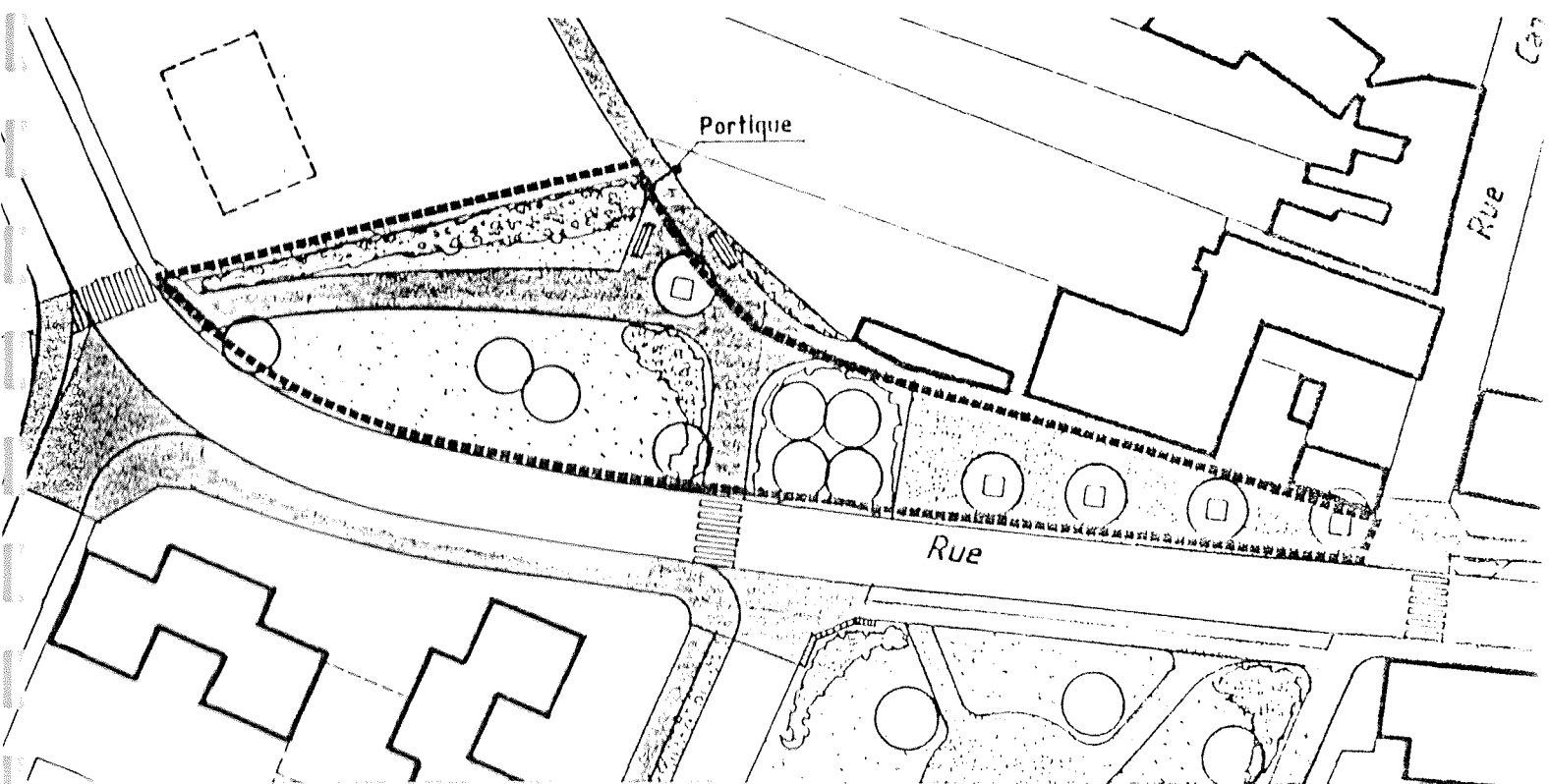
Délaissés

Les friches comme celle au niveau du carrefour entre la rue Assez et la rue Renoir doivent être résorbées.

La construction de la dernière parcelle libre en limitera l'étendue.

Le reste, situé dans le prolongement de la liaison piétonne principale sera aménagé en conséquence.

Bien que concernant un terrain privé, ce projet intéresse directement la Municipalité de part sa position stratégique.



Le Stade

Les aménagements internes au stade sont simples. Il s'agit principalement de le délimiter par une bande boisée. Celle-ci constitue un écrin de verdure agréable et surtout efficace en tant que brise vent.

L'entrée du stade est soulignée depuis la rue principale par une signalétique intégrée à des murets et des plantations afin de la rendre plus perceptible.

Une option est esquissée ci-après. Elle permet la création d'un parking plus conséquent, une entrée plus lisible et l'utilisation de terrains constructibles mais mal desservie.

VARIANTE.
ENTREE DU STADE

Parking du stade

Entrée du stade

Extension
équipements sportifs

Vestiaires

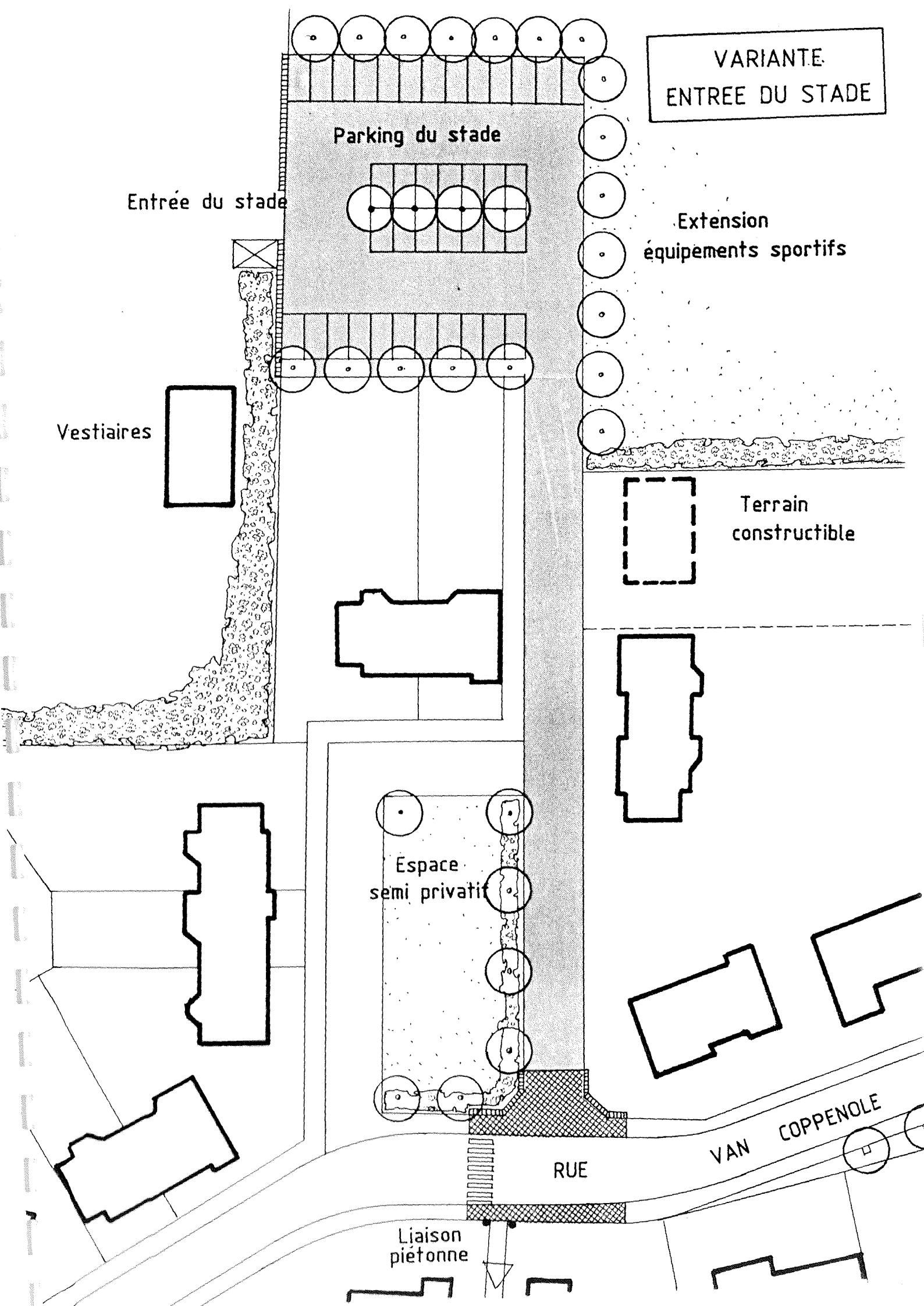
Terrain
constructible

Espace
semi privé

RUE

VAN COPPENOLE

Liaison
piétonne



MARQUAGE DES LIAISONS PIETONNES URBAINES

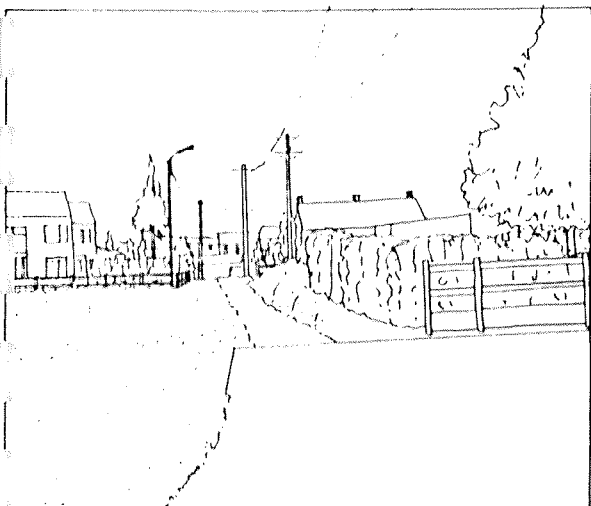
La mise en valeur des liaisons piétonnes et de leurs traversées vient casser la linéarité de la rue. L'objectif est double, rendre l'espace plus lisible et plus sécurisant.

Un portique ou une structure verticale aussi perceptible spécifique à Abscon souligne chaque accès piéton. Il combine signalétique (nom de la ruelle), éclairage et sert de support à une plante grimpante très décorative.

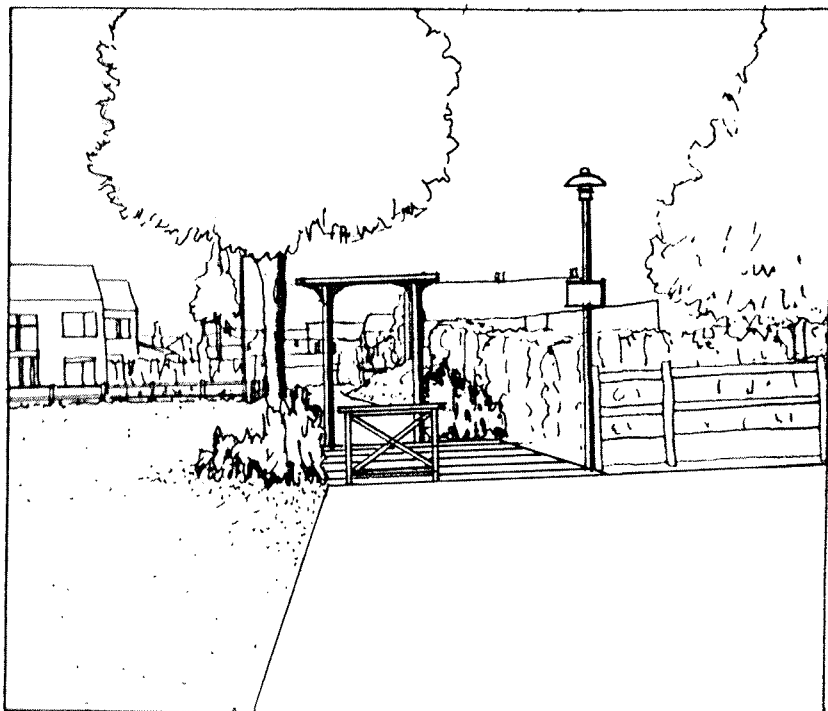
Un revêtement de sol plus élaboré renforce son impact visuel. Quand à l'espace est suffisant de jardinières fleuries renforcent la perception de l'ensemble. Le marquage de la traversée sur la route est matérialisé en continuité aux chemins piétons.

Si nécessaire, des chicanes composées de barrière évitant une arrivée trop brutale sur la chaussée (les enfants ont toujours tendance à courir) et l'accès aux véhicules à moteur.

ETAT ACTUEL



PROJET



CHEMINS URBAINS

Les aménagements complètent les réalisations existantes (chemin confortable en enrobé).

- Eclairages d'accompagnement,
- Quelques bancs qui ponctuent la promenade (au niveau des placettes),
- Plantations le long des clôtures : arbustes, si la place est suffisante ou plantes grimpantes.
- Des arbres tiges pour intimiser certains espaces (notamment les placettes).

